

LUTTE ANTI-VECTORIELLE – SURVEILLANCE ET LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES VECTEURS DE MALADIES

BILAN ANNUEL 2022

DEPARTEMENT DE L'INDRE (36)



Crédit photo : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Table des matières

Résumé	2
Contexte	3
Contexte épidémiologique	3
Contexte entomologique	3
Surveillance entomologique.....	3
Signalement-surveillance passive	4
Réseau de pièges de l'Indre	6
Communication auprès des communes concernées	10
Bilan du réseau de pièges.....	10
Déclarations d'arbovirose	14
Enquêtes entomologiques et prospections	14
Diagnostics de sites sensibles.....	14
Annexe 1 : Contexte règlementaire	15

Résumé

Le département de l'Indre comptait, au 31/12/2021, trois communes colonisées par le moustique tigre : Châteauroux (depuis 2017), Déols (2021) et Le Poinçonnet (2021). Au 31/12/2022 s'ajoutent les communes de Ardentes, Villedieu-sur-Indre, Montierchaume, Coings et Diors. Une détection ponctuelle a par ailleurs été observée au Blanc, sans que l'enquête ne puisse conclure à la colonisation de cette commune.

La période d'activité du moustique tigre est définie de mai à novembre en métropole, mais en pratique, en Centre-Val de Loire comme dans les départements limitrophes, le moustique tigre est essentiellement présent de juillet à octobre, avec des traces en juin et novembre.

Il n'y a pas eu de détections de moustique en 2022 en lien avec les signalements citoyens mais par contre 36 relevés de pièges se sont avérés positifs.

Aucune autre espèce de moustique exotique vecteur de maladie n'a été détectée dans le département. Aucun traitement de lutte anti vectorielle n'a été déclenché autour de nouveau foyer de colonisation.

Interventions autour des cas : Durant la période d'activité du moustique (du 1^{er} mai au 30 novembre 2022), 11 cas confirmés de dengue importé ont été signalés en Centre val de Loire, contre un seul en 2021, dont aucun dans l'Indre. Aucune autre arbovirose n'a été détectée. Le département de l'Indre n'étant concerné par aucun cas, il n'y a pas eu d'enquête entomologique à la suite d'une détection d'arbovirose. Aucun traitement adulticide n'a été nécessaire.

Contexte

Contexte épidémiologique

En 2022, en France métropolitaine, le nombre de cas importés confirmés d'arboviroses (Dengue/chikungunya/Zika) identifiés dans les 67 départements métropolitains colonisés au 01/01/2022 par le moustique tigre s'élevait à 279 (contre 147 dans les 64 départements colonisés en 2021), dont 255 cas de Dengue. Ces cas ont conduit à l'émergence de 65 transmissions autochtones, contre deux seulement en 2021.

Cette augmentation est liée en partie à la reprise des voyages internationaux suite à la fin de la pandémie de covid-19, au contexte épidémiologique international et à la forte présence du vecteur en métropole.

En Centre-Val de Loire, 11 cas importés ont été déclarés en 2022, contre 4 en 2021.

Contexte entomologique

Arrivé en 2004 dans le Sud de la France, le moustique tigre vecteur *Aedes albopictus*, a réussi à coloniser 71 départements sur les 96 métropolitains en seulement 19 ans (données fin 2022). Cette colonisation rapide s'est faite par transport passif le long des voies de communications. Parmi ces 71 départements colonisés, on retrouve 5 départements du Centre Val de Loire, à savoir le Cher (18), l'Indre (36), l'Indre et Loire (37), le Loiret (45) et depuis 2022 le Loir-et-Cher (41). Au niveau national, trois autres départements ont été colonisés en 2022, l'Allier, l'Ille-et-Vilaine et la Haute-Loire. Le nombre de département colonisé en fin de saison 2022 est donc de 71.

A ce jour, sur le département de l'Indre, huit sont considérées comme colonisée par *Aedes albopictus*.

Au niveau régional, 21 nouvelles communes ont été colonisées en 2022, portant la part de la population résidant dans une commune colonisée de 17 % à 23 % au cours de la saison.

Surveillance entomologique

La surveillance entomologique s'exerce à l'aide de deux outils : la surveillance passive qui repose sur le recueil des signalements de particuliers et la surveillance active qui consiste à installer des pièges pondoirs pour rechercher des œufs de moustiques.

Signalement-surveillance passive

L'État a mis en place un portail permettant au citoyen de pouvoir signaler la présence de moustique tigre sur un lieu.

INOVALYS a mis en place un lien¹ sur son site internet pour permettre l'envoi de messages et faciliter ainsi la déclaration de la part des particuliers.

Le nombre de signalements reçus en 2020 a été plus élevé qu'en 2019 mais plus faible qu'en 2018. L'année 2018 avait été une année particulièrement chaude et humide en début de printemps, entraînant une émergence brutale et importante des moustiques, à l'origine de nombreuses nuisances. La communication sur les outils a été limitée en 2020 en raison de la crise du covid-19. L'outil de signalement reste peu connu.

INOVALYS Tours a reçu et traité au total 110 demandes d'interventions pour 2022, dont 3 seulement concernaient l'Indre, dont 2 sur une commune déjà colonisée.

Les demandes concernant une commune déjà colonisée étaient filtrées en amont et donc non traitées :

¹<https://www.inovalys.fr/eau-et-environnement/autres-prestations/surveillance-du-moustique-tigre-inovalys-aux-aguets/>

Région / département / Commune	Positif vecteur	Autres	Total
☐ Indre		3	3
DEOLS		1	1
DIORS		1	1
NEUVY-SAINT-SEPULCHRE		1	1

On observe une baisse de signalements depuis 2018.



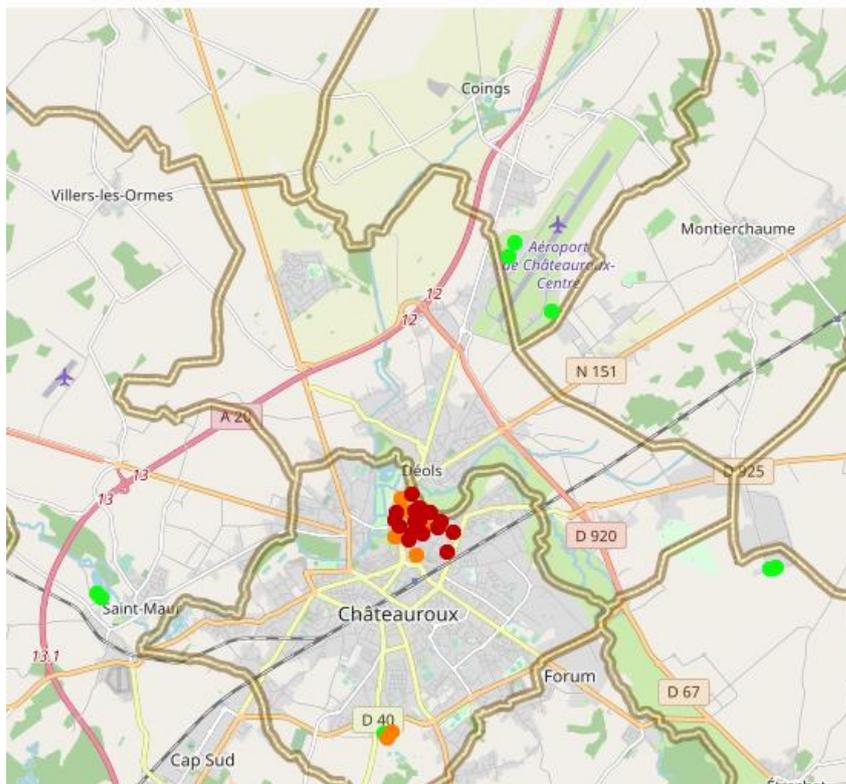
Tous ces signalements ont été émis depuis le portail signalement-moustique.fr

Aucun de ces signalements n'était positif.

Réseau de pièges de l'Indre

En 2018, on trouvait du moustique tigre essentiellement dans et autour du cimetière Saint-Denis à Châteauroux, et quelques-uns sporadiquement sur le lycée agricole. Les autres pièges du département, situés sur Saint-Maur, l'aéroport de Déols (risque d'importation) et le site d'Etrechet (importateur de pneus) étaient négatifs.

PIEGES SUR L'INDRE AU 31/12/2018



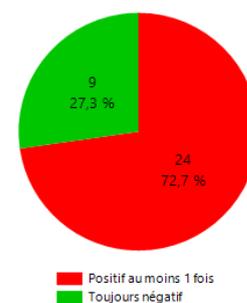
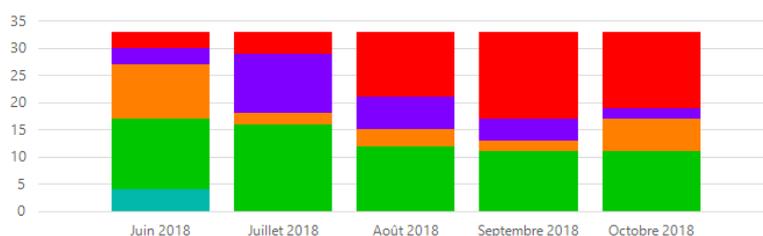
Indre	33
CHATEAUROUX	25
DEOLS	3
ETRECHET	3
SAINT-MAUR	2

Nombre de gîtes et pièges par résultat

Point de vue : Année (2018) - Mois (Tous) - Région (Tous) - Département (Indre) - Commune (Tous) - Statut Piège (Tous) - Type Piège (Tous)

Evolution de la répartition des relevés positifs et négatifs

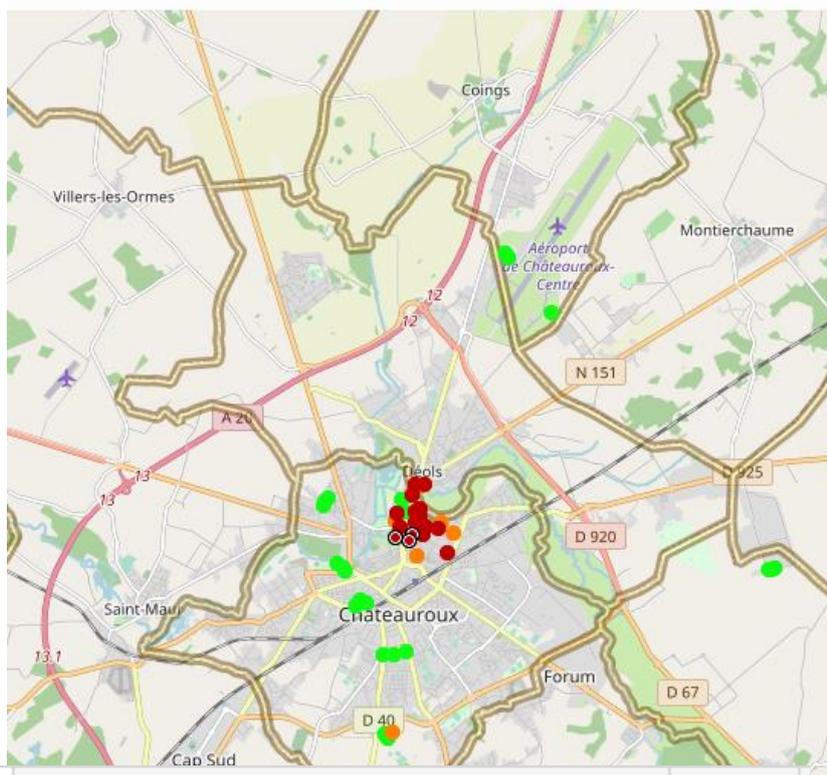
■ POSITIF - (ancien POSITIF)
 ■ NEGATIF - (ancien POSITIF)
 ■ NEGATIF - (ancien INCONNU)
■ POSITIF - (ancien NEGATIF)
 ■ NEGATIF - (ancien NEGATIF)



	Nb de tournées	Nb GITE	Nb PIEGE	Total G/P	Nb G/P relevés	Relevés				Relevés précédents		
						Négatif	INCONNU	NEGATIF	POSITIF	Positif	NEGATIF	POSITIF
Juin 2018	1		33	33	33	27	4	13	10	6	3	3
Juillet 2018	1		33	33	33	18		16	2	15	11	4
Août 2018	1		33	33	33	15		12	3	18	6	12
Septembre 2018	1		33	33	33	13		11	2	20	4	16

En 2019, 45 pièges étaient disposés sur l'Indre. La zone du cimetière était toujours positive, ainsi qu'un piège sur le lycée agricole. L'aéroport de Déols et Etrechet étaient toujours négatifs. Le site de Saint-Maur a été abandonné en 2019. Le cimetière de Saint-Christophe, la cité administrative, l'IUT et l'hôpital ont été ajoutés. Ils sont restés négatifs.

PIEGES SUR L'INDRE AU 31/12/2019



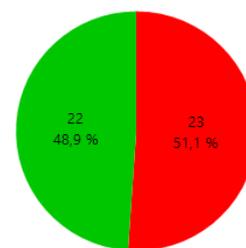
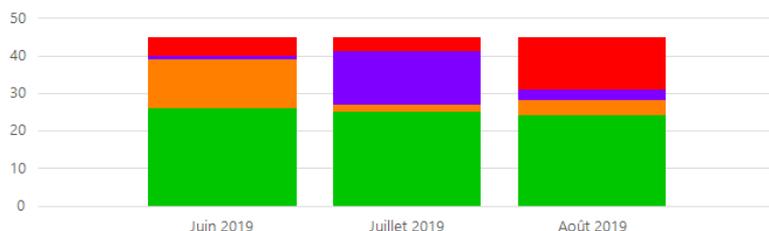
☐ Indre	45
CHATEAUROUX	39
DEOLS	3
ETRECHET	3

Nombre de gîtes et pièges par résultat

Point de vue : Année (2019) - Mois (Tous) - Région (Tous) - Département (Indre) - Commune (Tous) - Statut Piège (Tous) - Type Piège (Tous)

Evolution de la répartition des relevés positifs et négatifs

■ POSITIF - (ancien POSITIF) ■ NEGATIF - (ancien POSITIF) ■ NEGATIF - (ancien NEGATIF)
 ■ POSITIF - (ancien NEGATIF)



■ Positif au moins 1 fois
 ■ Toujours négatif

	Nb de tournées	Nb GITE	Nb PIEGE	Total G/P	Nb G/P relevés	Relevés	Relevés précédents	Relevés précédents	Relevés	Relevés précédents	Relevés précédents
						Négatif	NEGATIF	POSITIF	Positif	NEGATIF	POSITIF
Juin 2019	1		45	45	45	39	26	13	6	1	5
Juillet 2019	1		45	45	45	27	25	2	18	14	4
Août 2019	1		45	45	45	28	24	4	17	3	14

En 2020, l'ARS Centre Val de Loire prend en charge le dossier moustique tigre sur le département de l'Indre.

Le nombre de pièges posés est passé de 45 sur 3 communes en 2019 à 38 sur 13 communes en 2020.

Région / département / Commune		PIEGE
☒ Centre-Val de Loire		38
☒ Indre		38
	ARGENTON-SUR-CREUSE	3
	CHATEAUROUX	5
	COINGS	2
	DEOLS	4
	ETRECHET	2
	ISSOUDUN	3
	LA CHATRE	3
	LE BLANC	3
	LE POINCONNET	1
	MONTIERCHAUME	4
	NOHANT-VIC	3
	SAINT-MAUR	2
	VALENCAY	3

Le pourcentage de pièges relevés positifs est beaucoup plus faible que les années précédentes (5.3% pour 2 relevés positifs), mais les pièges ont volontairement été placés sur des zones non connues positives, afin de vérifier l'extension du moustique. Seulement deux pièges ont été repris sur les existants.

Un piège sur Etrechet ne présentait qu'un seul œuf d'Aedes sp. sur le relevé de juillet. Cet œuf n'ayant pas pu être identifié, le piège a été rendu positif. Mais les relevés suivants ont tous été négatifs.

Le second piège positif est un du CHU de Châteauroux, au mois d'octobre.

En 2021, un piège a été modifié sur Châteauroux (36-20-007 du Proxy de Déols remplacé par le 36-18-030) et trois ajoutés (36-18-005 rue des Etats-Unis, 36-18-043 sur la cité administrative, 36-21-001 aux jardins rue Jules Verne) afin de vérifier l'ampleur de la colonisation déjà établie sur la commune par rapport aux années précédentes, ce qui monte le total à 41 pièges.

☒ Indre		41
	ARGENTON-SUR-CREUSE	3
	CHATEAUROUX	8
	COINGS	2
	DEOLS	4
	DIORS	1

La répartition des pièges selon le profil de sensibilité est la suivante :

gde aglo >20k	15
petite aire urbaine	12
risque d'import	4
site sensible	4
site touristique	6
Total général	41

En 2022, le réseau de pièges est étendu pour arriver à 55, avec des ajouts principalement sur de petites zones urbaines :

☐ Indre	55
ARDENTES	3
ARGENTON-SUR-CREUSE	3
BUZANCAIS	3
CHATEAUROUX	8
COINGS	2
DEOLS	4
DIORS	3
ETRECHET	1
ISSOUDUN	3
LA CHATRE	3
LE BLANC	3
LE POINCONNET	1
LEVROUX	3
MONTIERCHAUME	4
NOHANT-VIC	3
SAINT-MAUR	2
VALENCAY	3
VILLEDIEU-SUR-INDRE	3

gde aglo >20k	17
petite aire urbaine	21
risque d'import	7
site sensible	4
site touristique	6
Total général	55

L'ensemble des pièges ont été récupérés lors de la dernière relève en novembre.

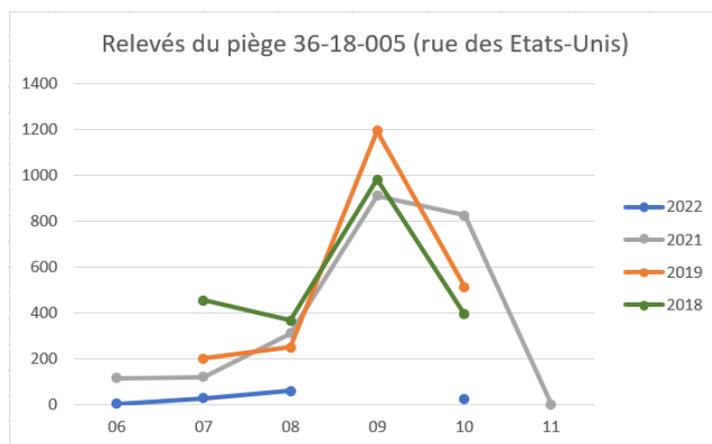
Communication auprès des communes concernées

Les maires des communes concernées par la pose d'un ou plusieurs piège pondoir ont été informés par un premier mail général de la délégation départementale de l'ARS en première quinzaine de juin puis un second mail plus précis d'Inovalys en amont de la pose des pièges. À l'issue de la tournée initiale de pose, INOVALYS a transmis les fiches de positionnement exact de tous les pièges les concernant. L'information des organismes privés s'est faite en même temps que celle des communes, aucun nouveau piège n'étant implanté cette année.

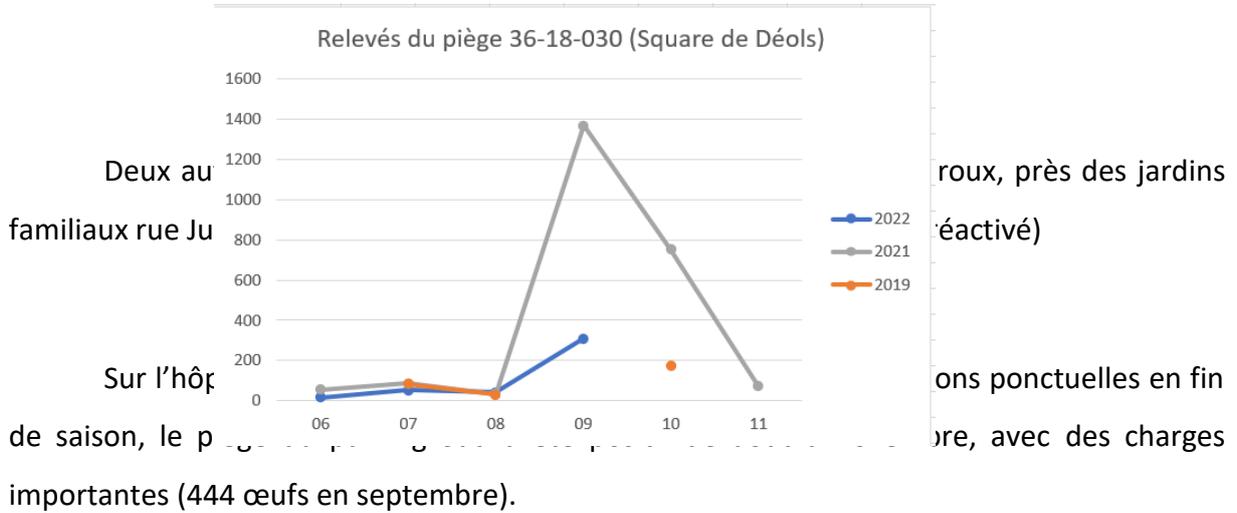
Bilan du réseau de pièges

Nous avons observé plus de relevés positifs que l'an dernier mais certains pièges ont été gardés volontairement pour servir de sentinelles et suivre l'évolution de la charge en moustique. Les pièges du parc de Déols, des jardins rue Jules Verne et de la rue des Etats-Unis (proche du cimetière) ont été positifs de juin à octobre. Le piège de la cité administrative est par contre resté négatif toute la campagne.

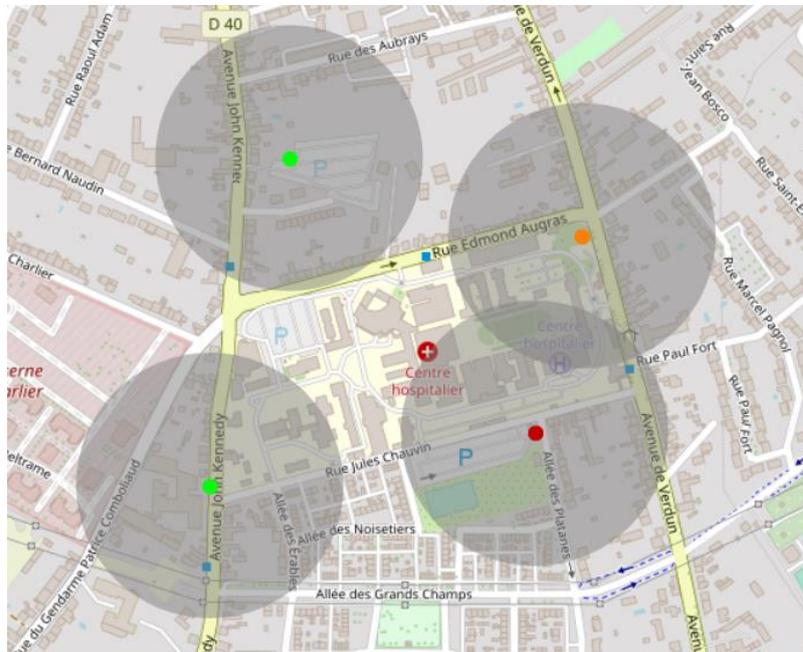
Pour le piège proche du cimetière, les relevés de 2022 semblent indiquer une baisse de la charge, mais malheureusement le prélèvement de septembre n'a pas été retrouvé à la relève du piège. :



Pour le piège situé près du square de Déols, les comptages semblent également beaucoup plus faibles cette année :



nom du piège	localisation approximative	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
H36-20-011	coin nord-est, grands sapins	RAS	RAS	39	RAS	6	RAS
H36-20-012	parking sud (accès	RAS	RAS	83	444	66	84
H36-20-013	haie parking du CFA	RAS	RAS	SPA	S	RAS	RAS
H36-20-014	parking nord ouest	RAS	RAS	RAS	PP	RAS	RAS



Les communes considérées nouvellement colonisées l'ont été après détection ponctuelle à une distance de plus de 500m d'une commune colonisée : Diors, Montierchaume, Coings, Ardenne, Villedieu-sur-Indre.

On observe une légère baisse du nombre de relevés exploitables en 2022 (90.6 % contre 91.8 % en 2021). Le nombre de relevés inexploitable (seau perdu, polystyrène perdu, seau pas accessible, relevé non fait) est par contre en augmentation : 9.3 % en 2022 contre 8.2 % l’an dernier. La moyenne régionale est de 4.8%, la nationale de 7.2%.

Le nombre de polystyrènes retrouvés hors du piège a été considérablement amélioré par l’ajout d’un filet sur les pièges (1.8% contre 10.3% en 2021) :

De même le nombre de polystyrènes perdus a diminué aussi 4.9% contre 5.7% en 2021) mais il y en a encore malgré les filets. La fixation des filets se faisait avec un élastique qui craquait parfois à la chaleur et ne retenait plus le filet, donc le polystyrène. Pour 2023 nous étudierons un moyen de fixation plus résistant.

En revanche le nombre de seaux perdus a augmenté malgré la fixation de ceux-ci (3.9% contre 1.8% en 2021), sans que nous ayons d’explication à ce jour. Il serait peut-être utile de resensibiliser la population et les personnels techniques. Notamment le piège du cimetière d’Ardentes dont le polystyrène a disparu trois fois, ou celui derrière le collège de Levroux dont le seau a été perdu 3 fois.

Statut Piège	Nombre de r	
Relevés sans problème	331	86,2 %
Polystyrène perdu	19	4,9 %
Seau perdu	15	3,9 %
Seau sec	8	2,1 %
Polystyrène retrouvé hors du piège	7	1,8 %
Seau pas accessible	2	0,5 %
Seau renversé et sec	2	0,5 %
Total	384	100,0 %

Fin 2019, seule la commune de Châteauroux était colonisée.

Fin 2020, aucun changement.

Fin 2021, les communes de Déols et Le Poinçonnet sont également classées colonisées.

Fin 2022 s’ajoutent les communes de Ardentes, Villedieu-sur-Indre, Montierchaume, Coings et Diors.

nom du piège	Commune de S-LAY	zone	localisation approximative	juin	juin	juillet	juillet	août	août	septembre	septembre	octobre	octobre	novembre	novembre
P36-21-001	Chateauroux	gde aglo >20k	ajout d'un PP du côté des jardins familiaux / rue Jules Verne	RAS		SPA		RAS		5		31		42	
P36-18-043	Chateauroux	gde aglo >20k	remise d'un PP sur cité administrative	RAS		RAS		5		RAS		3		RAS	
S36-18-005	Chateauroux	gde aglo >20k	rue des états unis	4		23		53		PP		25		SP	
S36-18-030	Déols	gde aglo >20k		16		52		40		303		HP		RAS	
P36-20-008	Déols	gde aglo >20k	habitations)	RAS		RAS		RAS		18		RAS		RAS	
E36-20-003	Diors	gde aglo >20k	rue Lafayette, usine recyclage	RAS	PP	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
P36-22-001	Diors	gde aglo >20k	Parking de l'église	RAS		RAS		RAS		37		PP		RAS	
P36-22-002	Diors	gde aglo >20k	croisement rue des Chataigniers et rue des Aubiers	SP		SP		RAS		48		RAS		RAS	
E36-18-024	Etrechet	gde aglo >20k	entreprise de pneu, rue Lafayette	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	PP	RAS	RAS	RAS	2	RAS
P36-18-019	Chateauroux	gde aglo >20k	lycée agricole	RAS		RAS		RAS		143		RAS		RAS	
P36-20-004	Le Poinçonnet	gde aglo >20k	Cimetière, arrêt de bus au Nord, allée Rollinat	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		PP	
P36-20-005	Montierchaume	gde aglo >20k	centre logistique de la Halle	62		RAS		HP		PP		RAS		RAS	
P36-20-006	Montierchaume	gde aglo >20k	Centre bourg	RAS		RAS		5		RAS		RAS		RAS	
P36-20-001	Saint Mair	gde aglo >20k	Prison	RAS		RAS		RAS		RAS		PP		RAS	
P36-20-002	Saint Mair	gde aglo >20k	Cimetière, rue de l'égalité, petit parking	PP		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-20-009	Montierchaume	gde aglo >20k	Cimetière	RAS		PP		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-20-010	Montierchaume	gde aglo >20k	croisement D80 et N151 (proche de société de transports) demander?	RAS		RAS		RAS		PP		RAS		RAS	
H36-20-011	Chateauroux	site sensible	coin nord-est, grands sapins (accès?)	RAS		RAS		33		RAS		6		RAS	
H36-20-012	Chateauroux	site sensible	parking sud (accès? distance?)	RAS		RAS		83		444		66		84	
H36-20-013	Chateauroux	site sensible	haie parking du CFA (autorisation?)	RAS		RAS		SPA		5		RAS		RAS	
H36-20-014	Chateauroux	site sensible	parking nord ouest (accessible?)	RAS		RAS		RAS		PP		RAS		RAS	
E36-20-015	Déols	risque d'import	Transports Pluviaud	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	33	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
E36-20-016	Coings	risque d'import	parking aéroport	RAS	RAS	PP	RAS	RAS	22	10	RAS	RAS	10	1	RAS
E36-20-017	Déols	risque d'import	en face agence TNT	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	13	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
E36-20-018	Coings	risque d'import	aire d'autoroute au Nord, endroit à définir (pb street view)	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	PP	RAS
P36-22-003	Ardente	petite aire urbaine	Rue des Amandiers	RAS		RAS		5		1		RAS		RAS	
P36-22-004	Ardente	petite aire urbaine	Cimetière, rue Jean Jaurès	SP		RAS		RAS		PP		PP		PP	
P36-22-005	Ardente	petite aire urbaine	Proche Pizzeria la Toscana, avenue verdun	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-20-022	Argenton sur Creuse	petite aire urbaine	route de Limoges, GEFCO	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-20-023	Argenton sur Creuse	petite aire urbaine	cimetière, rue du merle blanc	SP		5		RAS		5		RAS		5	
P36-20-024	Argenton sur Creuse	petite aire urbaine	camping, rue des Chambons	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
E36-22-006	Buzançais	risque d'import	croisement rue simon ravaud et rue des péroux	HP	RAS	RAS	RAS	PP	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
E36-22-007	Buzançais	risque d'import	parking WLS36 logistique, a droite du parking	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
E36-22-008	Buzançais	risque d'import	Route de Beauvais sur le parking du royal wok	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
P36-20-025	Issoudun	petite aire urbaine	bd Pierre Favreau, gare, pres des jardins communautaires	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-20-026	Issoudun	petite aire urbaine	centre hospitalier	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-20-027	Issoudun	petite aire urbaine	chemin du postillon, pompes funèbres (abandonné?) face au cimetière	RAS		RAS		RAS		RAS		SP		RAS	
P36-20-028	la Châtre	petite aire urbaine	cimetière, rue Maurice Rollinat	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-20-029	la Châtre	petite aire urbaine	salle des fêtes, avenue du parc	RAS		SP		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-20-030	la Châtre	petite aire urbaine	centre hospitalier, rue des oiseaux	RAS		RAS		RAS		HP		RAS		RAS	
P36-20-019	Le Blanc	petite aire urbaine	rue Théophile Boyer (Labrux)	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-20-020	Le Blanc	petite aire urbaine	entre cimetière et Leclerc, rue des Gachons	RAS		RAS		RAS		6		RAS		PP	
P36-20-021	Le Blanc	petite aire urbaine	Centre hospitalier, rue Pierre Milon	RAS		SP		SP		RS		RAS		RS	
P36-22-009	Levroux	petite aire urbaine	Cimetière, rue des parcheminiers	SP		SP		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-22-010	Levroux	petite aire urbaine	Proche du garage Demay, rout de Buzançais	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-22-011	Levroux	petite aire urbaine	Angle rue du jarillet, derrière le collège	SP		RAS		SP		RAS		SP		RAS	
P36-20-034	Nohant-Vic	site touristique	parking au nord	RAS		HP		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-20-035	Nohant-Vic	site touristique	parking sud D943	RAS		RAS		RAS		PP		RAS		RAS	
P36-20-036	Nohant-Vic	site touristique	parkin Ouest (distance?)	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-20-031	Valençay	site touristique	entrée, D956-D960 (privé?)	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-20-032	Valençay	site touristique	camping D960	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-20-033	Valençay	site touristique	logis hotel D956	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-22-012	Villedieu-sur-Indre	petite aire urbaine	Entrée du cimetière, avenue du maréchal Leclerc	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P36-22-013	Villedieu-sur-Indre	petite aire urbaine	le long de la médiathèque, côté église, rue Jean Jaurès	RAS		RAS		50		33		RAS		RAS	
P36-22-014	Villedieu-sur-Indre	petite aire urbaine	Stade municipal	RAS		RAS		RAS		RAS		10		RAS	

Résultats des pièges relevés sur 2020

NEGATIF	POSITIF	Relevé exploitable (NEGATIF)	Relevé non exploitable
---------	---------	------------------------------	------------------------

RAS	Rien à signaler
X	POSITIF (Nb d'œufs)

RS	Seau Reversé et Sec
S	Seau Sec
HP	Polystyrène Hors piège
R	Seau Reversé

SP	Seau Perdu
PP	Polystyrène Perdu
SPA	Seau Pas Accessible
NR	Non Relevé

Déclarations d'arbovirose

Aucun cas déclaré d'arbovirose dans le département de l'Indre en 2022.

Enquêtes entomologiques et prospections

Une enquête entomologique a été réalisée sur la commune de Le Blanc suite à un piège positif.

Synthèse du contrôle des gîtes larvaires :

Total	En eau	Nég.	L+&N-	N+	Traité	Détruit
24	24	24	0	0	16	6

Nombre de lieux visités avec au moins un gîte positif : 0

Nombre de lieux négatifs visités avec au moins 1 gîte en eau : 3

La majorité des gîtes à risque ont été retrouvés sur le périmètre du Leclerc et le personnel, ainsi que les habitants autour, ont été sensibilisés sur les mesures de prévention. Il n'a pas été retrouvé de gîte positif et il n'y a donc pas eu de traitement.

Diagnostique de sites sensibles

Aucun diagnostic de site sensible réalisé en 2022.

Annexe 1 : Contexte réglementaire

- *Décret n°2019-258 du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique d'intervention autour des détections et de prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs.*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux conditions d'habilitation par le directeur général de l'agence régionale de santé des organismes de droit public ou de droit privé pris en application de l'article R. 3114-11 du code de la santé publique*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 fixant la liste des départements où est constatée l'existence de conditions entraînant le développement ou un risque de développement de maladies humaines transmises par l'intermédiaire de moustiques et constituant une menace pour la santé de la population*
- *Articles L 1311-1, L 1311-2, L6111-2 et L6144-1 du Code de la santé publique*

Les évolutions réglementaires ne sont toutefois pas achevées, la loi de 1964 confie toujours aux conseils départementaux un certain nombre de missions, qui doivent actuellement s'entendre comme étant les missions relatives à la démoustication de confort (compétence exercée dans les zones littorales du sud et de l'ouest).

L'agence régionale de la santé (ARS) a mis en place un dispositif de lutte anti vectorielle dans les 6 départements de la région Centre-Val de Loire, conformément à la réglementation en vigueur

Le risque sanitaire lié aux arbovirus Chikungunya, Dengue, puis Zika, doit être pris en considération par les établissements de santé, en application des arrêtés ministériels du 23 juillet 2019, des règles d'hygiène visées dans les articles L 1311-1 et 2 du Code de Santé Publique et des préconisations des articles L 6111-2 et L 6144-1 du CSP.

Ces dispositions concernent à la fois la prise en charge et la protection du patient mais également les actions de lutte contre la propagation du moustique vecteur dans l'établissement.